



Document d'information tarifaire



BNP PARIBAS

Nom du prestataire de compte : BNP PARIBAS ANTILLES-GUYANE
Intitulé du compte : Compte de dépôt à vue en euros
Date : 1^{er} février 2025

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement dans une agence de Guyane. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans le Guide des conditions et tarifs pour les Particuliers.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Tenue de compte actif en euros : - Pour les clients résidant en France	Mensuellement : 2,30 € Total des frais annuels : 27,60 €
- Pour les clients non résidant en France : • Pour les clients résidant dans l'Union européenne ⁽¹⁾ ou dans un pays EAI ⁽²⁾	Mensuellement : 10 € Total des frais annuels : 120 €
• Pour les clients résidant dans un pays hors EAI ⁽³⁾	Mensuellement : 15 € Total des frais annuels : 180 €
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	Gratuit hors coût de communication ou de fourniture d'accès à Internet et hors alerte par SMS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Gratuit
- Inclus dans l'offre groupée Esprit Libre Essentiel (Offre groupée la plus commercialisée*) comprenant : • Tenue de compte actif ⁽⁴⁾ • Un compte de dépôt, individuel ou joint • Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) [Visa Classic] • Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement [BNP Paribas Sécurité] • Émission des virements SEPA instantanés (cas d'un virement SEPA occasionnel) ⁽⁵⁾ . A compter du 01/10/2025, les virements instantanés sont gratuits pour tous les clients et ne seront donc plus un service inclus dans l'offre Esprit Libre • Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	Mensuellement : 7,39 € Total des frais annuels : 88,68 €
* Offre commercialisée auprès de la clientèle majeure, sur les 12 mois précédents la date de conception de ce document d'information tarifaire ou sur la période de disponibilité des données en cas de changement d'offre. D'autres offres groupées sont disponibles.	

(1) Composée de 27 pays. (2) Pays EAI (Échange Automatique d'Informations) ou AEOI (Automatic Exchange of information) : pays ayant signé l'accord sur l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale. Liste disponible sur le site de l'OCDE: <https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/topics/policy-issue-focus/aeoi/aeoi-exchanges.pdf>. (3) Les États-Unis ne font pas partie des pays EAI. (4) Pour les clients résidant en dehors de France, les frais de tenue de compte seront applicables en fonction de la situation (UE, pays EAI, pays hors EAI). (5) Cet avantage ne s'applique que pour les opérations réalisées à partir du compte sur lequel est débitée la cotisation Esprit Libre.



• Abonnement à un service personnalisable d'aide à l'épargne [Cascade] • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS [Solde Message Service] • Emission d'un chèque de banque : 2 chèques par an • Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) : 6 par mois dans les distributeurs automatiques de billets autres que ceux de BNP Paribas Global Network et Global Alliance Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.	
Commission d'intervention	Par opération : 7,37 € avec un plafond de 73,70€ par mois
Paielements (à l'exclusion des cartes)	
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence : 3,69 € Par Internet : Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Cartes et espèces	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) [Visa Classic]	Annuellement : 49,50 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) [Visa Classic]	Annuellement : 49,50 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) [Origin]	Annuellement : 43,50 €
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) [Visa Classic]	Par opération, à partir du 4 ^e retrait par mois : 0,92 €
Autres services	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement [BNP Paribas Assurance des Moyens de Paiement]	Mensuellement : 2,20 € Total des frais annuels : 26,40 €

Informations sur les services supplémentaires

Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)

Services	Frais
- Émission d'un chèque de Banque	À l'unité : 9,12 €

